



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Augmentation du coût des matières premières pour les boulangers

Question écrite n° 43715

Texte de la question

M. Pierre Cordier appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur la forte augmentation du prix du blé tendre, à 267 euros la tonne, contre 235 euros la tonne en septembre 2021 et 215 euros en janvier 2021. Cette hausse des cours a entraîné chez de nombreux meuniers une hausse du prix de la farine vendue aux artisans d'environ 10 %. Par ailleurs, entre août et novembre 2020, les prix du beurre et de la poudre de lait écrémé ont augmenté de 700 et 1 000 euros la tonne. La tonne de beurre, qui s'échangeait à 4 600 euros en octobre 2021, s'apprêterait désormais à franchir les 6 000 euros. Cette hausse risque de compresser les marges des producteurs et des transformateurs qui ont déjà vu leurs charges augmenter avec la hausse parallèle des prix des matières premières, notamment pour les postes « énergie » et « aliments ». L'augmentation du prix du beurre et les difficultés d'approvisionnement qui en découlent inquiètent en particulier les boulangers-pâtisseries car le beurre peut représenter jusqu'à 70 % du coût des matières premières. Au-delà cette hausse des cours du blé tendre et du beurre, les boulangers-pâtisseries doivent faire face à l'augmentation générale des charges, notamment des salaires en raison de la hausse du Smic et de l'électricité. Il lui demande par conséquent les mesures qu'il entend prendre pour soutenir les artisans boulangers-pâtisseries confrontés à cette augmentation importante du coût des matières premières et de l'énergie.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Cordier](#)

Circonscription : Ardennes (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43715

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : [Agriculture et alimentation](#)

Ministère attributaire : [Agriculture et souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 janvier 2022](#), page 441

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)